



Conseil d'administration

347^e session, Genève, 13-23 mars 2023

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 14 février 2023

Original: anglais

Point sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

Résumé: Le présent document fait le point, à l'intention du Conseil d'administration, sur l'état d'avancement de la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège et sur la demande de permis de construire déposée dans le cadre du projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège.

Unité auteur: Bureau du Sous-directeur général, Services de gestion interne; Bureau du Trésorier et contrôleur des finances (TR/CF).

Documents connexes: GB.346/PFA/2/1; GB.344/PFA/4/1; GB.343/PFA/1; GB.341/PFA/3(Rev.1); GB.341/PFA/3(Add.1); GB.340/PV; GB.340/PFA/3; GB.337/PFA/PV; GB.337/PFA/2; GB.337/PFA/2(Add.1); GB.335/PFA/3; GB.335/PFA/3(Add.); GB.334/PV; GB.334/PFA/2; GB.332/PFA/3; GB.326/PFA/3.

► Introduction

1. À sa 341^e session (mars 2021), le Conseil d'administration a approuvé le contenu définitif de la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège.
2. À sa 343^e session (novembre 2021), il a:
 - a) approuvé le budget proposé pour la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège figurant dans le document GB.343/PFA/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain;
 - b) prié le Bureau de lui présenter, à sa 344^e session (mars 2022), le budget afférent au projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège ¹.
3. À sa 344^e session (mars 2022), le Conseil d'administration a approuvé le budget proposé pour le projet de création d'un périmètre de sécurité au siège figurant dans le document GB.344/PFA/4/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain.
4. À sa 346^e session (octobre-novembre 2022), le Conseil d'administration a été informé par le Bureau que le pays hôte avait confirmé sa contribution financière, à hauteur de 4 millions de francs suisses, au projet de création d'un périmètre de sécurité au siège de l'Organisation.
5. Le présent document fait le point, à l'intention du Conseil d'administration, sur l'état d'avancement de la phase 2 des travaux de rénovation et sur la demande de permis de construire déposée dans le cadre du projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège.

► Phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège

6. Le Conseil d'administration se souviendra que le déroulement de l'étape en cours de la phase 2 des travaux a été ralenti par des problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement mondiales. L'achèvement des travaux et le début de la livraison des locaux rénovés sont prévus pour avril 2023. Le plan de livraison a été élaboré en concertation avec les divers départements concernés, en particulier le Département des relations, des réunions et des documents officiels (RELMEETINGS), qui est chargé de la gestion des salles de conférence, le but étant de faciliter l'installation des nouveaux systèmes audiovisuels dont ces salles seront dotées.
7. Le calendrier de l'étape suivante de la phase 2 a été adapté compte tenu de la nécessité de trouver des salles de conférence supplémentaires en vue de la 111^e session de la Conférence internationale du Travail (juin 2023), aucune salle n'étant disponible à l'Office des Nations Unies à Genève. Le calendrier prévoit désormais que la livraison se fera graduellement, ce qui permettra de garantir la disponibilité de salles de conférence pendant toute la durée de la 111^e session.

¹ GB.343/PV, paragr. 572.

8. Malgré la persistance des difficultés liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales, le Bureau estime qu'il sera en mesure de respecter la date d'achèvement prévue pour l'ensemble du chantier, à savoir fin 2025, mais aussi et surtout le budget convenu de 130,4 millions de francs suisses, grâce à des analyses qualité-coût systématiques et à une redéfinition des priorités dans les travaux.

► Projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège

9. Le 12 janvier 2023, le Bureau a reçu l'autorisation officielle d'engager les travaux relatifs à son projet de création d'un périmètre de sécurité au siège. Ces travaux, qui devraient être lancés prochainement, commenceront par le démantèlement du pavillon provisoire et le déplacement de la voie d'accès des véhicules au site, ce qui vise à garantir la sécurité du chantier et à faire en sorte que l'accès au site demeure sûr et contrôlé. L'accès des piétons sera modifié en cas de besoin, mais restera globalement inchangé. Une signalisation claire sera mise en place et des renseignements supplémentaires seront fournis en temps utile.
10. Le projet devrait être achevé dans les délais, soit à la fin de 2024, et respecter le budget de 22,9 millions de francs suisses, plus ou moins 10 pour cent, approuvé par le Conseil d'administration à sa 344^e session (mars 2022). L'équipe de projet continue de chercher activement des solutions fondées sur l'analyse de valeur, en collaboration avec des ingénieurs et des sous-traitants.
11. Conformément aux orientations données par le Conseil d'administration, le Bureau élabore actuellement une nouvelle proposition concernant la couverture des voies réservées aux personnes à mobilité réduite et prévoit de collaborer étroitement avec la mission permanente de la Suisse en vue de déposer une demande de permis de construire auprès des autorités locales dans le courant de l'année 2023.

► Conclusion

12. Le Bureau établira un rapport actualisé sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège et du projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège, qu'il soumettra au Conseil d'administration à sa 349^e session (octobre-novembre 2023).